



Carnelle Pays de France

Hotel de Ville

Place Pierre Salvi

95270 VIARMES

Tél : 01.34.09.26.26

Fax : 01.34.09.26.20

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Asnières sur Oise- Belloy en France - Baillet en France

Maffliers - Montsout - St Martin du tertre - Viarmes

Noisy sur Oise - Seugy - Villaines sous Bois

Réaménagement de voiries

D

B.P.U

DATE : Juillet 2010

MAITRE D'OUVRAGE

Carnelle Pays de France

Place Pierre Salvi

95270 VIARMES

Tél : 01.34.09.26.26

Fax : 01.34.09.26.20

BET-VRD

B.D.I.

5, Rue du clos d'en haut

78700 CONFLANS STE HONORINE

Tél : 01.39.72.42.41

Fax : 01.39.72.61.37

IND	DATE	MODIFICATIONS	DESSIN

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
GENERALITES CONCERNANT LES PRIX			
<p>D'une manière générale, les intitulés des prix du bordereau des prix unitaires sont identiques à ceux du détail quantitatif estim:</p> <p>Les travaux seront payés par application des prix unitaires ou forfaitaires portés au bordereau des prix unitaires et appliqués à quantités d'ouvrages réellement exécutées et constatées par attachements contradictoires et ceci dans la mesure où les ouvrages seront conformes aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières et du Cahier des Clauses Administratives Particulières.</p> <p>Moyennant ces prix, l'entrepreneur assurera la parfaite exécution des travaux conformément aux prescriptions du C.C.T.G. complétées par celles du C.C.T.P. et du présent bordereau.</p> <p>Les prix du présent bordereau s'entendent hors taxes. Ils s'appliquent quelles que soient les quantités mises en œuvre et tiennent compte du fait que les travaux seront réalisés sous circulation.</p> <p>Ils tiennent compte notamment du phasage éventuel des travaux lié aux nécessités du chantier (maintien des circulations, conservation des réseaux en place, programmes de déplacement des réseaux, interventions fractionnées, respect des règles de sécurité dans la réalisation...)</p> <p>Ils tiennent compte également des frais de jalonnement, de balisage et de barriérage le long des voies de circulation. Ils prennent en compte notamment la mise place de la signalisation provisoire du chantier, des déviations provisoires et des dispositifs d'alternat de la circulation (feux tricolores), l'entretien et la maintenance de ces dispositifs provisoires pendant toute la durée du chantier.</p> <p>Les prix de mise en décharge comprennent toutes les dépenses de transport, frais et droits de décharge.</p> <p>Il est entendu que toutes les dépenses afférentes suivantes sont comprises dans les prix</p> <ul style="list-style-type: none"> - la confection des plans d'exécution complémentaires et nécessaires à la bonne réalisation des travaux ainsi que leur contrôle - la fourniture et la mise en œuvre de tous les matériaux constituant les ouvrages - les épreuves et essais liés au contrôle qualité interne - les implantations et les piquetages - la fourniture, mise en œuvre, mise en place du matériel et des matériaux nécessaires pour une bonne réalisation conforme aux règles de l'art, aux exigences des fabricants et du Maître d'oeuvre, aux normes et aux règles en vigueur - la réalisation des ouvrages avec des moyens appropriés y compris les sujétions de réalisation de tout ou partie de ces ouvrages manuellement - toutes sujétions de pose et mise en place : scellement, découpe ou carottage des matériaux, coffrages, rabotage - le transport, chargement, déchargement des matériaux - toutes sujétions de protection vis-à-vis des ouvrages mitoyens et/ou enterrés - toutes sujétions de nettoyage et maintien en état de propreté constant du chantier et des abords (et notamment les voies empruntées par les engins) - la mise à disposition du personnel spécialisé et compétent pour chaque nature d'intervention - la confection des plans de récolement <p>Les prix de béton comprennent les confections des éprouvettes, leur conservation dans les conditions normalisées, les transports au laboratoire du Maître d'Œuvre pour le contrôle extérieur, les fournitures de béton nécessaires à l'ensemble des épreuves de béton</p> <p>Ils comprennent également tout le ferrailage nécessaire à la réalisation des ouvrages selon des plans de ferrailage (à la charge de l'entrepreneur) qui auront dû être approuvés par un bureau de contrôle extérieur.</p>			

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
0	PRESTATIONS GENERALES		
001	<p>Installation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère l'installation par l'entrepreneur de son chantier sur la plate-forme réalisée dans le cadre du marché.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation des baraquements nécessaires à la cohabitation des entreprises adjudicataires, tous lots confondus, des travaux du marché (vestiaires, sanitaires, réfectoire, bureau, salle de réunion) à l'emplacement indiqué par le Maître d'Ouvrage. - l'application de mesures particulières de propreté en site urbain, - les dispositifs destinés à assurer la sécurité et la protection de la santé, assainissement des installations, notamment, - l'enlèvement du matériel et des engins en fin de chantier, - la signalisation du chantier conformément aux normes en vigueur, et aux prescriptions du CCTP, - la clôture des installations et toute mesure de sécurité complémentaire, y compris gardiennage si nécessaire, - les constats préliminaires, levés complémentaires et éventuels sondages géotechniques ou de reconnaissance de réseaux, - la remise en état des terrains à la fin du chantier, et l'évacuation des gravois aux décharges. <p>Ce prix s'applique au forfait pour l'ensemble du chantier, pour des prestations conformes aux prescriptions du C.C.A.P. et du C.C.T.P.</p> <p>FORFAIT :</p>	FFT	
002	<p>Dossier d'exécution</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les études techniques complémentaires nécessaires, - la confection des plans et notes de calculs, - leur approbation par le Maître d'Œuvre et les organismes de contrôle technique, - la confection et la diffusion du dossier. <p>L'ENSEMBLE :</p>	ENS	
003	<p>Signalisation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la fourniture, la mise en place, le déplacement autant que nécessaire, l'entretien pendant toute la durée des travaux et le retrait des matériels et dispositifs provisoire de signalisation et de sécurité du chantier, suivant prescriptions du C.C.T.P</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'établissement des plans de signalisation provisoire de chantier suivant les principes définis au marché, ces plans étant soumis au visa du Maître d'œuvre, - la signalisation temporaire du sol y compris effacement de la signalisation existante abandonnée, - la conception, la réalisation de 2 panneaux d'information de 3,00 x 2,00 m comportant les indications fournies par le Maître d'Ouvrage. Ces panneaux seront posés sur plots mobiles et devront être déplacés à chaque demande du 		

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
1	TRAVAUX PREALABLES / DEMOLITIONS		
100	<p>Terrassements en déblais</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction pour mise à niveau des fonds de forme de voiries et espaces verts au-delà de démolitions, - le nivellement, le dressage et le compactage du fond de forme et des talus, - la mise hors d'eau des fouilles, <p>LE METRE CUBE mesuré sur profil pour décaissement en terrain de toute nature :</p>	M3	
101	<p>Réalisation de purges sous chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction, le chargement sur camion, - le transport à la décharge publique, y compris droits de décharge, - la fourniture et la mise en œuvre de grave non traitée 0/40 sur 0m30 en remblaiement, - le réglage et le compactage par couches de 30 cm d'épaisseur, - le nettoyage et le balayage des voiries empruntées. <p>LE METRE CUBE :</p>	M3	
102	<p>Evacuation aux décharges publiques</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le chargement, le transport à la décharge publique, y compris droits de décharge, - le nettoyage des voies empruntées. <p>LE METRE CUBE :</p>	M3	
103	<p>Démolition de trottoir existant</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage soigné des revêtements en limite des parties conservées, - la démolition des revêtements et structure de trottoir et l'évacuation des produits de démolition à la décharge publique, <li style="padding-left: 20px;">y compris droits de décharge, - le nettoyage et le balayage des voiries empruntées. <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
104	<p>Démolition de chaussée existante</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage soigné des revêtements en limite des parties conservées, - la démolition et l'évacuation des produits de démolition à la décharge publique, y compris droits de décharge, - le nettoyage et le balayage des voiries empruntées. - l'amménagé et le repli du matériel de rabotage <p>rabotage, sur 0,17 m d'épaisseur,</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
105	<p>Rabotage de revêtement de chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le découpage soigné des revêtements en limite des parties conservées, - l'amménagé et le repli du matériel de rabotage - l'évacuation des produits en décharge public compris droit de décharge - le nettoyage et le balayage . <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
106	<p>Dépose et évacuation de bordures et caniveaux</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la démolition des massifs de scellement et calage - la dépose des bordures et caniveaux attenants, coulés en place ou en éléments préfabriqués - la mise en dépôt dans un rayon de 5 km des éléments réutilisables, - le transport des gravois et déchets à la décharge publique, y compris droits de décharge. <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	
107	<p>Rabotage ou terrassement de rive de chaussée pour pose de bordures</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amménagé et le repli du matériel de rabotage - le rabotage sur 0m50 de large et sur 0m30 de profondeur - l'évacuation des produits en décharge public compris droit de décharge - le nettoyage et le balayage . <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	
108	<p>Mise en place de terre végétale en rive de chaussée</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la reprise des terres du site mécaniquement ou manuellement pour mise en œuvre en arrière des bordures - le fin réglage des terres <p>LE METRE CUBE :</p>	M3	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
109	Dépose de mobilier urbain Ce prix rémunère : - la dépose soignée du mobilier existant avec sa mise en dépôt soignée ce prix concerne des bornes anti-stationnement L'UNITE:	U	

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
2	<p>VOIRIE</p> <p>Ces prix comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des ouvrages, - le nivellement et le compactage du fond de forme, - la fourniture et la mise en oeuvre des matériaux de structure de la voirie. - toutes les sujétions de mise en oeuvre à la main dans les zones inaccessibles aux gros engins et toutes sujétions de finition autour d'ouvrages existants ainsi que la conservation en parfait état de ces ouvrages, - les essais de vérification de la mise en oeuvre, - le nettoyage des voies empruntées. <p>Les prix s'entendent au m2 de couche de surface et comprennent toutes les surlargeurs d'assises nécessaires.</p>		
200	<p>Construction de chaussée type A</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et mise en œuvre de grave bitume 0/14 sur 12cm - la fourniture et mise en œuvre d'enrobé BB0/10 sur 5cm <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
201	<p>Construction de chaussée type B</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réglage et compactage du fond de forme - la fourniture et mise en œuvre de géotextile - la fourniture et mise en œuvre d'une grave non traitée 0/31,5 sur 0,30 m - la fourniture et mise en œuvre d'une grave traitée 0/20 sur 0,20 m - la réalisation d'un enduit superficiel monocouche - la fourniture et mise en œuvre d'enrobé BB 0/10 sur 0,05 m <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
202	<p>Resurfaçage de chaussée en enrobé noir</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le balayage et reprofilage du support en enrobé BB 0/10 - la fourniture et mise en œuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume - la fourniture et mise en œuvre d'enrobée BB 0/10 sur 0,05m <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
203	<p>Construction de trottoir</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réglage et compactage du fond de forme - la fourniture et mise en œuvre de géotextile - la fourniture et mise en œuvre d'une grave traitée 0/20 sur 0,15 m 		
203.1	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et mise en œuvre d'enrobé BB 0/6,3 sur 0,03 m <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
203.2	<ul style="list-style-type: none"> - la finition en grave naturelle sur 0,15 m <p>LE METRE CARRE :</p>	M2	
204	<p>Reprise de caniveaux en pavés</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dépose soignée des pavés existant - le nettoyage des pavés, la fourniture de mortier de pose et la pose des pavés et la confection des joints <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	
205	<p>Fourniture et pose de bordures et caniveaux</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose des bordures et caniveaux sur les voiries existantes ou en projet.</p> <p>Les prix suivants comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les implantations et le piquetage, - les terrassements et engravures nécessaires par rabotage mécanique et l'évacuation des matériaux aux décharges publiques, y compris droits de décharge, - la fourniture et la mise en œuvre du béton d'assise et de butée, - la fourniture et la mise en place des éléments préfabriqués normalisés, en béton gris lisse classe UB, 100 bars ou en grès, - la découpe éventuelle des bordures par sciage, - le calage, - le jointoiement au mortier et le lissage des parements, - les sujétions pour exécution des éléments courbes. - le comblement en béton du terrassement devant la bordure à moins l'épaisseur des enrobés 		
205.	<p>Bordure T2</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	
205.2	<p>Caniveau CS2 béton lisse</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
205.3	Caniveau CC1 béton lisse LE METRE LINEAIRE :	ML	
205.4	Bordure P1 ou P3 béton lisse LE METRE LINEAIRE :	ML	
205.5	Bordure A2 LE METRE LINEAIRE :	ML	
205.6	Bordure ID2 LE METRE LINEAIRE :	ML	
206	Signalisation verticale Ce prix rémunère : - la fourniture du panneau et du support, classe II, - l'implantation conformément aux plans et indications du Maître d'Oeuvre, - l'exécution des massifs de scellement, les terrassements complémentaires avec évacuation des déblais à la décharge publique (y compris droits), fourniture et mise en œuvre des bétons, mortiers, tiges de scellement et boulonnerie. - le montage et les réglages - la fixation et les sujétions de protection pendant la prise, quelque soit le type du panneau y compris tous accessoires nécessaires à la bonne fixation, - panneau de signalisation routière L' UNITE:	U	
207	Signalisation horizontale Ces prix rémunèrent : - le nettoyage et la préparation du support, - l'implantation et la traçage, - le marquage à la résine thermoplastique blanche,		
207.1	- bande STOP, largeur 0,50 m LE METRE CARRE :	M2	
207.2	- passage piétons, en bandes de largeur 0,50 m LE METRE CARRE :	M2	
207.3	- dents de requin, longueur 2ml L'ENSEMBLE	ENS	
207.4	- bande axiale continue, largeur 0,10 m LE METRE LINEAIRE :	ML	
207.5	- peinture pour marquage d'ilot directionnel LE METRE CARRE:	M2	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
208	<p>Plaque de rue</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture du panneau et du support, classe II, - l'implantation conformément aux plans et indications du Maître d'Oeuvre, - l'exécution des massifs de scellement, les terrassements complémentaires avec évacuation des déblais à la décharge publique (y compris droits), fourniture et mise en œuvre des bétons, mortiers, tiges de scellement et boulonnerie. - le montage et les réglages - la fixation et les sujétions de protection pendant la prise, quelque soit le type du panneau y compris tous accessoires nécessaires à la bonne fixation, <p>L' UNITE:</p>	U	
209	<p>Fourniture et pose de dispositif d'éveil de vigilance podotactile de 3 m de longueur</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation, - le nettoyage du support, - le collage de bandes de résine thermoplastique avec reliefs normalisés. <p>- en bandes de résine thermoplastique de 3,00 x 0,40 m</p> <p>L' UNITE:</p>	U	
210	<p>Confection d'engravure de raccordement sur enrobé conservé</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sciage des enrobés, - le rabotage de la fondation pour encaissement, si nécessaire, - le chargement et l'évacuation complète en décharge des gravats, - le jointoiment du raccord à l'émulsion de bitume sablée. <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	
211	<p>Mises à niveau d'émergences de réseaux</p> <p>Ces prix rémunèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les démolitions de structure si nécessaire et l'évacuation des gravats en décharge, - le dégagement et la mise à niveau, à la hausse comme à la baisse, de l'émergence de réseau existant, - la réfection du revêtement. 		
211.1	<p>- regard de visite</p> <p>L' UNITE:</p>	U	
211.2	<p>- avaloir</p> <p>L' UNITE:</p>	U	
211.3	<p>- chambre de tirage</p> <p>L' UNITE:</p>	U	

CAUMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

N° Prix	DESIGNATION DES PRIX	Unité	Prix unitaires (en chiffres)
211.4	- boîte ou grille L' UNITE:	U	
211.5	- bouche à clef eau ou gaz L' UNITE:	U	
212	Fourniture et pose de coussin prfabriqué de type Lyonnais en béton Ce prix rémunère : - l'implantation et les terrassements complémentaires, - la fourniture des éléments préfabriqués en caoutchouc durci, selon CCTP, - l'assemblage et la fixation des éléments dans l'enrobé, - la réfection du revêtement autour du coussin. L' UNITE:	U	
213	Pose de bornes anti-stationnement Ce prix rémunère : - la reprise au stock du mobilier déposé au prix n° 109 - la mise en œuvre du mobilier y compris toutes sujétions de finitions L'UNITE:	U	
<p>Complété quant aux prix par l'entrepreneur soussigné pour être annexé à la soumission en date du :</p> <p style="text-align: right;">Lu et approuvé par le Maître d'Ouvrage Le:</p>			